



PV de la séance du 25 août 2026 - Extraits

La séance est ouverte à 16h30 et clôturée 20h05.

Participants :

- Michel Tacchini, président
- Gérald Jordan, conseiller municipal
- Dominique Lebreton, conseiller municipal
- Tobias Schneider-Richardson, conseiller municipal
- Thomas Putallaz, conseiller municipal (dès nomination par le Conseil)
- Deborah Borloz, secrétaire municipale

Mot de bienvenue du président

Le président ouvre la onzième séance de l'année 2026 de la législature 2025-2028, salue les membres du Conseil et la secrétaire municipale, réunis à la salle du Conseil.

En préambule de la séance, Christian Woehrlé, Gérard Roduit et Fabienne Piras sont invités à faire connaissance avec Thomas Putallaz, Conseiller municipal, nouvellement élu.

Le Président informe sur les points suivants :

Représentations et Commission

La liste des représentations est passée en revue et quelques modifications sont à apporter.

Le Conseil prend note des modifications à apporter à la liste des représentations. Quant à celle des commissions, le Conseil décide de demander la participation d'une 3^{ème} personne pour les Commissions de naturalisation, d'apprentissage et d'agriculture pour lesquelles deux personnes sont nommées. Pour ce faire, un avis à la population sera affiché au pilier public et sur le site internet de la commune. Une proposition de texte sera faite par Deborah et sera transmise au Conseil pour validation. Enfin, concernant la proposition de création d'une commission potentiellement nommée « Relève politique », celle-ci est validée.

Nest

Michel Tacchini et Deborah Borloz ont rencontré Jean-Luc Philiponna, directeur de Ciges, et Carlos Amor, membre de la direction, le 11 août 2026, pour demander des renseignements complémentaires concernant l'offre pour le déploiement de Nest (programme pour le Contrôle des habitants) suite à la demande du Conseil municipal dans sa séance du 4 août 2026.

Le Conseil décide d'attendre la séance du budget avant de se décider. Le Conseil est favorable au déploiement de cette solution mais souhaite analyser son budget avant de porter ce montant pour l'année 2027. Le montant de l'offre pour le déploiement de ce nouveau système se monte à CHF 56'620.00.

Dewarrat Sarah – Nomination Agence AVS

En raison de la nomination de Deborah Borloz à la fonction de secrétaire municipale, actuelle responsable de l'agence AVS, le Conseil doit valider le nom de son ou sa remplaçante. Il est suggéré de nommer Sarah Dewarrat, dont ce rôle figure dans son cahier des charges.

Le Conseil décide de valider la nomination de Sarah Dewarrat en tant qu'agente locale AVS.

Autorisations de construire

- Parcelle RF 567 - Mottiez Freddy - Installation d'un abri de jardin en acier galvanisé (280 x 130 x 172 cm).

Le Conseil décide de délivrer l'autorisation de construire une fois que les documents signés auront été remis à la commune

Rallye du Chablais 2027

Eric Jordan, président du Comité d'organisation, est venu présenter le Rallye du Chablais lors de la séance du Conseil municipal du 4 août dernier.

Le Conseil décide de voter sur ce point. A l'unanimité, le Conseil autorise le passage du Rallye du Chablais sur son territoire lors de l'organisation de l'édition 2027 qui se déroulera du 3 au 5 juin prochain.



PV de la séance du 25 août 2026 - Extraits

Tobias Schneider-Richardson informe sur les points suivants :

Salle Prafleuri - Soirée annuelle Rock'n'Smile

La société Rock'n'Smile souhaite organiser une soirée annuelle le week-end du 4 juin 2027. Selon les tarifs en vigueur, le montant de la location de la grande salle et de la cuisine se monte à CHF 750.00. Ce montant surprend le comité. Ce dernier souhaite savoir s'il existe une possibilité de tarif particulier ou une autre formule pour cette soirée annuelle.

Pour rappel, la société Rock'n'Smile ne fait pas partie des sociétés locales reconnues par la commune.

Le Conseil décide d'appliquer les tarifs en vigueur.

Gestion des accès – nouvelle solution SALTO

À la suite des discussions concernant l'accès aux bâtiments publics, notamment par les associations et les locataires ponctuels, une séance consultative a été organisée avec la société Hasler afin d'évaluer la mise en place d'un nouveau système de contrôle des accès SALTO.

Reposant sur l'utilisation de badges, ce système simplifierait considérablement la gestion des autorisations d'accès.

À la suite d'une première visite des lieux, Hasler a transmis deux offres :

- une première offre d'un montant de CHF 48'909.00 TTC pour les équipements SALTO, les badges, le logiciel, l'installation, la programmation et la formation ;
- une seconde offre d'un montant de CHF 7'549.70 TTC pour la mise en place de l'infrastructure informatique et son hébergement.

Sur le plan pratique, cette solution faciliterait également la location ponctuelle des salles communales. Des droits d'accès pourraient être attribués pour une période et des locaux déterminés, puis supprimés à l'échéance, sans devoir organiser la remise et la restitution de clés physiques. Cela simplifierait le travail de l'administration communale, tout en améliorant la sécurité des bâtiments.

Il est ainsi proposé :

- de poursuivre l'étude de la solution SALTO ;
- de demander à Hasler une offre détaillée pour la première étape prévue en 2026 ou en 2027 ;
- d'obtenir un chiffrage complet des travaux électriques et de câblage ;
- de planifier le solde du projet au budget d'investissement 2027 ou 2028 ;
- d'examiner avec la Bourgeoisie les possibilités de participation financière.

Le Conseil décide de poursuivre l'étude de la solution SALTO. Tobias Schneider-Richardson va affiner la solution et reviendra vers le Conseil lors d'une prochaine séance.

Ancienne classe

Suite au rapport du chargé de sécurité, il est apparu que la Jeunesse de Collonges ne peut plus utiliser le local mis à sa disposition initialement. Il est proposé de leur mettre à disposition l'ancienne salle de classe qui n'est plus utilisée.

Le Conseil accepte la proposition

Réservoir du Mont - recherche de fuite

Dans le cadre de la rénovation du réservoir des Monts, une fuite d'eau a été décelée. Pour établir la provenance et les mesures correctives nécessaires, une recherche de fuite est recommandée. Un devis de CHF 1'875.00 a été sollicité à l'entreprise Détecte Fuite Sàrl. Tobias Schneider-Richardson recommande sa validation.

Le Conseil décide de valider cette offre.

Retour sur la fête de la JOC du 15 août à Collonges

Dans l'ensemble, la fête s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les horaires prévus pour l'arrêt de la musique et la fermeture du bar (2h00) ont été respectés.

Plusieurs points nécessitent toutefois une attention particulière.

Tobias indique qu'il va organiser une séance avec Lucas Pellissier et le futur nouveau président de la Jeunesse pour faire un retour de cette manifestation.

Le Conseil accepte la proposition de Tobias d'organiser une séance avec Thomas Putallaz, la société de développement et la Jeunesse pour mettre en place un process pour l'organisation de manifestation.



PV de la séance du 25 août 2026 - Extraits

Introduction du système e-badges

Le dispositif eBadges a récemment été présenté aux communes valaisannes. Cet outil vise à faciliter le contrôle et le suivi des adjudications dans le domaine de la construction, tout en contribuant au respect des conditions de travail et des dispositions légales applicables.

Compte tenu de son utilité pour le suivi des projets communaux et de ces coûts minimes, Tobias Schneider-Richardson propose que la Commune de Collonges adhère directement au dispositif eBadges et l'utilise pour ses futurs projets de construction concernés.

Cette adhésion permettra de disposer rapidement d'un outil commun et structuré pour le contrôle des entreprises intervenant sur les chantiers communaux.

Le Conseil accepte Le Conseil accepte cette proposition et laisse Tobias Schneider-Richardson s'occuper de la suite des démarches.

Deborah Borloz informe sur les points suivants :

Votation fédérale du 27 septembre

Le dimanche 27 septembre se tiendra une votation fédérale à la salle Ste-Anne. Cette votation compte deux objets :

1. Initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) » ;
2. Initiative populaire « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) ».

En cas de scrutin pour l'élection à la vice-présidence, un bureau supplémentaire sera ouvert le dimanche 27 septembre 2026

Le Conseil valide l'organisation des bureaux de vote